

DINANT

30èmes Internationaux de la Vallée Mosane 20 et 21 Janvier 2018

Challenges Maître Bessemans

Challenge du Bourgmestre de la Ville de Dinant

Circuit des Jeunes Lames

SOUS LE PATRONAGE DE : La Fédération Royale Belge des Cercles d'Escrime
La Fédération Francophone des Cercles d'Escrime
La Communauté Française
La Ville de Dinant et la Commune de Anhée

Organisation: Cercle d'Escrime Bessemans-Dinant

Lieu : Collège Notre-Dame de Bellevue

SAMEDI 20 janvier 2018	Appel	Scratch	Début	Finale
Minimes Fleuret Hommes U14	8h30	8h45	9h00	13h30
Cadets Epée Homme U17	9h00	9h15	9h30	14h30
<i>Pupilles Fleuret Mixte U12</i>	<i>9h30</i>	<i>9h45</i>	<i>10h00</i>	<i>14h30</i>
<i>Challenges Maître Bessemans et Circuit des Jeunes Lames</i>				
Pupilles Epée mixte U12	12h30	12h45	13h00	17h00
Minimes Fleuret Dames U14	13h00	13h15	13h30	17h00
Cadettes Epée U17	13h30	13h45	14h00	17h30
DIMANCHE 21 janvier 2018				
<i>Seniors Epée Hommes</i>	<i>8h30</i>	<i>8h45</i>	<i>9h00</i>	<i>14h00</i>
<i>Challenge du Bourgmestre de la Ville de Dinant</i>				
Seniors Epée Dames	9h00	9h15	9h30	14h00
Minimes Epée Mixte U14	9h30	9h45	10h00	15h00
<i>Poussins Fleuret Mixte U10</i>	<i>10h00</i>	<i>10h15</i>	<i>10h30</i>	<i>15h30</i>
« Challenge Maître Bessemans »				
Vétérans Epée Mixte	13h00	13h15	13h30	16h00

INSCRIPTIONS AVANT LE MARDI 16 JANVIER 2018 à 23h59'59''

Uniquement à l'adresse suivant : bessemans.dinant@escrime-ligue.be

Renseignements et contact le we des épreuves Maître BESSEMANS 0475.67.38.92
bessemans@skynet.be



REGLEMENT

Internationaux de la Vallée Mosane 2018

Les épreuves sont ouvertes à tous les escrimeurs belges et étrangers, porteurs d'une licence F.I.E ou une licence nationale à jour.

La tenue complète ainsi que la sous-veste aux normes F.I.E. sont obligatoires.

Les tireurs sont priés de ne laisser aucune valeur dans les vestiaires, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Catégories	U10 Poussins : 08-09	Lame 0
	U12 Pupilles : 06-07	Lame 2
	U14 Minimes : 04-05	Lame 4 ou 5
	U17 Cadets : 01-02-03	Lame 5
	Seniors : 97 et avant	Lame 5
	Vétérans + 40 ans	Lame 5

ARBITRAGE :

1 arbitre pour 3 tireurs inscrits à la même arme ou pour un total de 5 tireurs inscrits dans les différentes armes lors de la même journée ; 2 arbitres à partir du 9ème inscrit de la même journée . Une amende de 150€ sera réclamée en cas d'arbitre manquant.

Les droits d'inscription seront doublés pour les inscriptions tardives.

ENGAGEMENTS :

Le droit d'engagement est fixé à 12 € par tireur ; 9 € pour une seconde inscription lors de la même journée .

RECOMPENSES :

Des prix et des coupes pour toutes les catégories selon le nombre d'inscrits dans chaque épreuve (minimum 4 prix)

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre hébergement à des tarifs préférentiels – petit déjeuner compris.

*Hôtel Ibis Rempart d'Albeau 16, 5500 Dinant

0032(0)82 21 15 00 – Fax 0032(0)82 21 15 79 mail : hotelibis.dinant@belgacom.net

*Hôtel de la Citadelle

Citadelle 15 5500 Dinant 082/22.28.34